

**EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer**

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction  
Mardi 13 décembre 2022**

**Membres présents :**

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente  
M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président  
Mme REBECCA BABILOTTE, représentant la commune  
M. LIONEL BOTTIN, représentant la commune  
M. PHILIPPE ABRAHAM, représentant la commune  
M. STEPHANE BRASSY, représentant les commerçants  
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants  
M. JEAN-CLAUDE NANTIER VERDIER, représentant l'Ass Office de tourisme  
M. LAURENT MENDOZA, représentant le Groupe Bourdoncle  
Mme AURELIE MAILLARD, représentant Les Cures Marines

**Assistaient à la réunion :**

Mme SOPHIE MILLET-DAURE, Directrice Générale

**Excusés:**

M. GARCIA  
Mme GUILLON  
Mme OUTIN

**5 – Prime de direction**

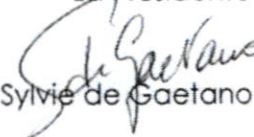
**Délibération n°45/2022**

À la suite de la désignation de Madame Salma Amer pour assurer l'intérim de la direction générale jusqu'à la nomination d'un-e nouveau(elle) directeur-riche générale en remplacement de Madame Sophie Millet-Dauré, il convient d'attribuer une prime de direction à Madame Salma Amer.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve l'attribution d'une prime de direction à Madame Salma Amer, en sa qualité de directrice générale par intérim et ordonnatrice de l'EPIC, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur-riche. Le montant de cette prime s'élèvera à **462,12 € brut par mois** (soit 380 € net).

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente

  
Sylvie de Gaetano